

Note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire (Inspection Générale - juillet 2010)

Cette note ne traite que 2 points de la réforme : les programmes et les évaluations; l'aide personnalisée faisant l'objet d'un rapport thématique.

PROGRAMMES

Les constats concernant la mise en application des programmes sont assez accablants, qu'il s'agisse du respect des horaires dans l'emploi du temps, des contenus d'enseignement ou des supports pédagogiques utilisés. Les emplois du temps ne traduisent pas la conformité à la norme fixée : l'horaire est souvent inférieur en math, en français, mais aussi en EPS et sciences et technologie; mais au CP, l'horaire de français est supérieur à l'horaire officiel dans 30% des classes.

Les Inspecteurs généraux (IG) ont aussi noté que les *étiquettes* ne sont pas toujours actualisées : éducation civique n'a pas été remplacée par instruction civique et morale ; dans les progressions, ORL, production d'écrit, calcul réfléchi... sont toujours inscrits bien que devenus caduques sous ces appellations...

Enfin, les supports pédagogiques sont globalement peu satisfaisants pour les IG : *l'activité sur papier n'est pas un vecteur d'apprentissage* ; en maternelle, elle relève souvent de l'occupation, voire s'avère contreproductive. En élémentaire, les photocopies sont *peu valorisantes* pour l'élève et, surtout, ne laissent pas assez de place aux traces écrites. Cette note pointe *des oublis fâcheux* dans des manuels ou fichiers pourtant estampillés «programmes 2008».

Concernant l'observation des enseignements dispensés, le constat s'avère bien sévère : s'il rappelle « le rôle fondamental » de l'école maternelle , il souligne les lacunes importantes au niveau du travail sur l'oral. La différenciation pédagogique fait défaut en maternelle. Pour autant le tableau ne s'est pas assombri et les IG fondent beaucoup d' espoirs sur le plan de prévention de l'illettrisme. L'insuffisance de compréhension des enjeux par les enseignants et nombre de formateurs est soulignée.

L'histoire des arts a vu se développer des banques de ressources et des liens avec des organismes culturels ; elle relève souvent de compléments autour de productions et se confond avec les sorties à caractère culturel. Elle n'a pas trouvé sa place.

Les enseignants auraient préféré une mise en œuvre progressive des programmes de 2008, qui ne sont pas « complètement assimilés ».

La concertation au niveau de l'école, en dehors des initiatives institutionnelles, l'appui des maîtres sur leurs propres pratiques, doivent permettre d'ajuster et d'organiser les enseignements en vue de la validation des paliers du socle. Ce sont principalement les circonscriptions qui ont travaillé à la mise en œuvre des programmes (animation, aide, suivi, inspection). Les IA ont demandé aux IEN de porter leur attention sur trois points : conformité aux programmes, mesure des acquis des élèves, aide personnalisée.

La formation continue est inégalement mobilisée. Les plans de circonscription laissent souvent les écoles en autonomie pour l'utilisation des 18 heures (évaluations, projet d'école ...). Les IG constatent un décalage entre de nombreuses actions au caractère secondaire et les priorités (nouveaux programmes) ou les résultats constatés.

Les IEN pratiquent des contrôles de conformité jugés insuffisamment approfondis et principalement centrés sur la masse horaire des emplois du temps. Les IG soulignent que les IEN pourraient sonder les élèves pour s'assurer de la qualité de l'enseignement dispensé. L'analyse des évaluations, les résultats des élèves sont peu pris en compte lors des inspections. Les conclusions des rapports sont le plus souvent positives mais ne sont pas argumentées. Des progrès sont à réaliser pour que l'inspection soit un temps d'impulsion de la mise en œuvre des programmes.

Pour conclure, l'effort de l'institution doit être envisagé sur plusieurs années et s'attacher autant à la maîtrise didactique que pédagogique.

EVALUATIONS ET PILOTAGE

Si la forte opposition s'est progressivement éteinte, (remontée à 100% contre 60% l'année précédente) cette manière d'évaluer n'est pas encore entrée sur le terrain du premier degré. Quelques modifications ont été apportées au protocole initial (prise en compte de l'absence de réponse, seules des parties du programme de CE2 et de CM1 sont évaluées, nouveaux outils d'exploitation, ...)

Le maître mot est « comparabilité » : il explique le redressement effectué par la DEPP (selon *une méthode éprouvée*), car les résultats étaient moins bons que ceux de 2009. Cette démarche tardive a provoqué beaucoup d'incompréhension sur le terrain, notamment parce que les parents avaient eu connaissance des chiffres réels, et non de ceux redressés. Si le protocole national a été respecté, la DEPP note que l'empathie se traduit par une surévaluation des élèves.

Des critiques émises par les enseignants sont toutefois listées : la difficulté de certains exercices ; le fait que seuls le français et les maths sont évalués, le calendrier de passation en CM2. Les élèves réussissent bien en français sur les compétences de base mais sont très nombreux à échouer en orthographe grammaticale et en conjugaison. Rejoignant une observation du rapport de l'IGAENR sur l'enseignement des mathématiques, la faible performance des élèves dans ce domaine est interrogée.

L'exploitation des résultats : les enseignants reprennent ce qui est mal assimilé soit en classe entière, soit dans le cadre de l'Aide Personnalisée (AP) et des stages de remise à niveau. Par endroits, l'exploitation est plus collective : *cette pratique pourrait être encouragée par une gestion souple des indemnités* ! Ces évaluations font apparaître la nécessité de repenser les progressions/programmations au niveau du cycle ou de l'école. L'IG note un intérêt grandissant pour la comparaison de résultats des écoles, non pour les classer mais pour se situer, avoir des repères. Par contre, les enseignants s'inquiètent, voire contestent une évaluation de leur action au travers de la performance des élèves.

Concernant l'information aux familles, le codage binaire rend le dialogue délicat. Au niveau des circonscriptions, des IEN accompagnent les écoles par une analyse des résultats, des hypothèses d'interprétation, des outils divers et des propositions d'actions.

Si les données tirées des évaluations figurent parfois dans les rapports d'inspection elles ne sont que rarement exploitées et commentées (un argument avancé étant la volonté de ne pas heurter l'enseignant). - Peu d'éléments font référence au socle commun, au lien entre résultats aux évaluations et gestion de l'AP.

Pourtant, les données des évaluations ont permis d'ajuster les projets d'école et les pratiques d'évaluation d'écoles se multiplient ... en conformité avec les missions des IEN redéfinies en mai 2009.

L'exploitation des évaluations dans le cadre des 18h d'animation pédagogique, infléchit le rôle des conseillers pédagogiques vers le suivi et l'accompagnement d'équipes. Les CPC sont aussi sollicités pour la production de ressources pédagogiques, et les interventions en stage.

Les résultats des élèves sont aussi présentés en conseil d'IEN : des outils d'aide à l'analyse des résultats ont pu être élaborés par les IA, par des équipes de circonscriptions qui mutualisent leur exploitation pédagogique des évaluations pour accompagner les équipes, notamment en terme de programmations et progressions.

Enfin, les plans de formation ont pu tenir compte de l'analyse des résultats : articulation entre le PAF et les animations en circonscription, accroissement de la part des stages à public désigné. Ici et là, apparaissent des « contrats d'objectifs » : ce sont des définitions d'orientation de travail qui peuvent s'accompagner d'objectifs quantifiés.

RECOMMANDATIONS DES IG pour améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages

	Enseignement de toutes les disciplines	Évaluation des élèves et l'exploitation des évaluations nationales	Manuels scolaires et des ressources adaptées	Inspection
Au niveau de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ✓emplois du temps à réguler dans les écoles si les temps ne sont pas respectés; ✓asseoir les projets éducatifs sur l'acquisition de connaissances et de compétences 	développer les tableaux de bord d'école avec résultats des élèves		encourager les évaluations d'école
Au niveau des circonscriptions	programmations de cycle dans toutes les matières ;			Apprécier la conformité aux programmes (emplois du temps, progressions, outils)
Au niveau du département / de l'académie	consolider la formation didactique			<ul style="list-style-type: none"> ✓harmoniser (département) les points clés des rapports (respect des programmes, résultats des élèves) ✓identifier les besoins de formation à partir des rapports (synthèse annuelle)
Au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> pour toutes les disciplines ✓progressions annuelles ✓évaluations (environ 20 items) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓stabiliser les protocoles ✓donner au local la possibilité de traiter rapidement les données ✓mettre en cohérence le livret scolaire avec le livret de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ✓dialoguer avec les éditeurs pour mise en cohérence avec les programmes ✓encourager l'édition papier couplée à des banques d'exercices interactifs ✓mettre en place un bureau virtuel du PE 	